

Cahier des charges

Festi'Vinoux – vendredi 3 juillet 2026

Appel à projet et candidature :

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux recherche un illustrateur pour sa programmation culturelle.
L'objectif ?

- La réalisation d'une illustration qui sera déclinée sur les supports de communication communaux : journal municipal, site internet, réseaux sociaux, affiches et flyers.

Intéressés ?

Pour candidater, il suffit de nous envoyer une esquisse accompagnée d'un devis à communication@smlv.fr au plus tard le 22 février 2026 inclus.

Contactez le service communication pour plus d'infos.

Présentation du projet :

Festi'Vinoux est l'événement qui ouvre la programmation estivale de la Ville, coïncidant avec le début des vacances d'été : un concert en plein air pour les habitant.e.s de Saint-Martin-le-Vinoux, tout âge confondu. Il aura lieu le vendredi 3 juillet 2026 dès 20h.

Prestation souhaitée, l'illustration en quelques mots :

- Une illustration au format A4 ajustable en A3 et en A1 comprenant les éléments définis ci-dessous.

Nous aimerais trouver dans cette illustration, la mise en scène d'un personnage imaginaire joyeux, accueillant, représentant le bon vivre à Saint-Martin-le-Vinoux qui sera identifiable et reconnaissable.

Les éléments à prendre en compte pour cette mise en scène sont :

- Néron, montagne représentative du territoire Saint-Martinier,
- Le concert, où règnent musique, danse, bonne humeur et convivialité,
- Un environnement verdoyant.

Nous souhaitons un rendu festif, dynamique et coloré, suffisamment aéré pour y inclure des éléments textuels de type titre, date, horaires, lieux, informations, logo.

Contactez-nous pour plus d'infos.

Déclinaison de l'illustration :

A l'issue de la phase de création vous nous remettrez un fichier Ai avec calques isolés afin que nous puissions, si nous le souhaitons, utiliser chaque élément séparément pour la confection de l'ensemble de nos supports de communication (Voir cession des droits).

Les éléments de votre illustration seront déclinés :

- Dans notre journal municipal (Une ou DER + pages intérieures) ;
- En affiche (A3 et A1) ;
- En flyer (A5) ;
- En bannière/bandeau (Facebook, site internet) ;
- En colonne culturelle.

Ces supports sont créés par le service communication de la Ville.

Retro planning Illustrateur/illustratrice :

- Le dimanche 22 février inclus : date limite pour la candidature (esquisse et devis)
- Réponse à la candidature au plus tard le mardi 10 mars
- Du 13 avril au 3 mai : réalisation de l'illustration comprenant 5 aller-retours
- Le lundi 4 mai : date limite de la validation finale + envoi de l'ensemble des fichiers sources.

Cession des droits de reproduction :

La signature du présent cahier des charges vaut pour cession des droits d'auteur. L'illustrateur/illustratrice cède à la Ville le droit d'utiliser librement et dans un temps indéfini l'illustration créée ainsi que l'ensemble des éléments qu'elle comporte à des fins de communication, sans visée lucrative, comme précisé dans la partie Déclinaison de l'illustration, à la fois pour *Festi'Vinoux* et pour tout autre événement ultérieur à celui-ci hors *Tous au parc cet été*.

Entre la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Représentée par Sylvain LAVAL, en qualité de Maire

Adresse : Hôtel de Ville, 40, avenue Général Leclerc, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Téléphone : 04 76 85 14 50

Mail : mairie@smlv.fr

Numéro SIRET : 213 804 230 000 18

Numéro SIREN : 213 804 230

Numéro APE : 84 11 Z

Et

L'illustrateur/illustratrice :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro SIRET :

Numéro APE :

Signatures :

Photos :



Arènes des Moïs



Festi'Vinoux 2023 – Arènes des Moaïs



Festi'Vinoux 2024 – Concert des Frères Jacquard

Bal de l'étang – Juillet 2019





Festi'Vinoux 2025 – Mélimômes



Festi'Vinoux 2025 - Mélimômes